

## UN CADRE CONCEPTUEL POUR GUIDER LES PRATIQUES DE COURTAGE DES CONNAISSANCES

Les pratiques de courtage des connaissances, qui visent à rapprocher les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche, gagnent en popularité. De leur côté, les chercheurs prennent conscience de la « valeur ajoutée » de leurs travaux lorsqu'ils sont mis en application dans l'action et dans la prise de décision. Pour leur part, les décideurs et les praticiens reconnaissent l'importance d'appuyer leurs savoirs d'expérience sur des données scientifiques permettant d'approfondir leur compréhension des problèmes et des solutions.

Toutefois, malgré la volonté d'intégrer davantage les résultats de la recherche à l'action et à la prise de décision, les tentatives pour mettre à profit les connaissances scientifiques ne produisent pas toujours les effets escomptés. À cet égard, les écrits mettent en évidence que ce sont les interactions entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche, qu'ils soient décideurs, gestionnaires ou intervenants, qui favorisent le plus l'utilisation des connaissances, en permettant une meilleure correspondance aux besoins des milieux d'action.

*Le courtage des connaissances est symbolisé ici par la rencontre d'univers différents pouvant s'aligner et s'harmoniser.*



Les pratiques de courtage des connaissances constituent une stratégie apte à faciliter les liens entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche, en vue de favoriser l'intégration des connaissances scientifiques dans les pratiques professionnelles et les processus organisationnels de prise de décision.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les établissements du réseau de la santé et des services sociaux aient de plus en plus recours à des courtiers de connaissances, dont le rôle consiste justement à rapprocher chercheurs, gestionnaires et praticiens autour de préoccupations communes.

Bien que les pratiques de courtage des connaissances ne soient pas nouvelles, leurs contours restent à définir et le rôle du courtier, à préciser. Ces questions sont fréquentes :

- En quoi consiste le courtage de connaissances?
- Quelles sont les activités d'un courtier?
- Dans quelles circonstances la présence d'un courtier peut-elle être utile?

Soucieux de mieux baliser ces pratiques, les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent et de Sherbrooke ont développé, en 2007, un cadre conceptuel fondé sur l'observation de leurs propres pratiques dans ce domaine<sup>1</sup>. Ce carnet-synthèse fait écho à leurs travaux, tout en s'inspirant de démarches plus récentes, comme celle de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS)<sup>2</sup> qui se sont penchés de façon plus générale sur les pratiques de transfert des connaissances. Ce carnet s'adresse donc aux acteurs de santé publique ainsi qu'aux gestionnaires et aux professionnels du réseau de la santé désireux de mieux comprendre en quoi consistent les pratiques de courtage des connaissances.

1. Labadie, J-F., 2007. « Quel est le rôle du courtier de connaissances au sein des organisations de première ligne? », Communication présentée aux Journées annuelles de santé publique (JASP), novembre 2007.

2. Lemire, N., Souffez, K., Laurendeau, M.-C. (2009). « Animer un processus de transfert des connaissances : bilan de connaissances et outil d'animation », Institut national de santé publique du Québec, novembre 2009.

## Les prémisses du cadre conceptuel

**La définition la plus répandue des pratiques de courtage des connaissances provient de la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé (FCRSS), qui les voit comme un « moyen d'établir des liens entre les décideurs et les chercheurs et de faciliter leur interaction afin qu'ils comprennent mieux leur culture professionnelle respective et les objectifs de chacun, qu'ils influencent mutuellement leurs travaux, qu'ils forgent de nouveaux partenariats et qu'ils fassent la promotion de l'utilisation des données de la recherche dans la prise de décision. »<sup>3</sup>**

**La notion d'interaction est au cœur de cette définition.** Elle suggère implicitement que le courtage s'appuie sur la reconnaissance d'autres types de savoirs que celui issu des connaissances scientifiques, lequel est toutefois pris en compte et intégré parmi les autres sources de savoirs. Cela pose comme prémisses le caractère bidirectionnel de la relation entre chercheurs et utilisateurs, ou, en d'autres termes, l'influence mutuelle entre l'univers de la recherche et celui de l'action.

Les pratiques de courtage de connaissances consistent précisément à soutenir les interactions entre chercheurs et utilisateurs. Dans certains cas, celles-ci sont ponctuelles, brèves, et peu structurées, nécessitant peu d'implication de la part du courtier; dans d'autres, elles sont intenses et continues, exigeant au contraire de sa part un rôle très actif. Mais comment évaluer le degré d'interaction requis entre les acteurs?

Le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent et le CSSS-IUG de Sherbrooke ont développé, sur la base, d'une part, de leur participation à un Programme de démonstration de la FCRSS et, d'autre part, d'une recension des écrits sur le sujet, un cadre conceptuel visant à baliser les pratiques de courtage. Le cadre conceptuel proposé dans ce carnet-synthèse s'appuie essentiellement sur leur démarche. Il a toutefois été adapté à la lumière des travaux menés par l'INSPQ et le MSSS sur le transfert des connaissances, afin de préciser les paramètres permettant de juger du niveau d'interaction requis entre chercheurs et utilisateurs. Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux désireux d'adopter de telles pratiques pourront ainsi prendre appui sur ce cadre conceptuel pour éclairer leurs décisions quant à la pertinence des activités de courtage dans leur organisation, à leur nature, ainsi qu'au degré d'interaction à favoriser entre les groupes d'acteurs.

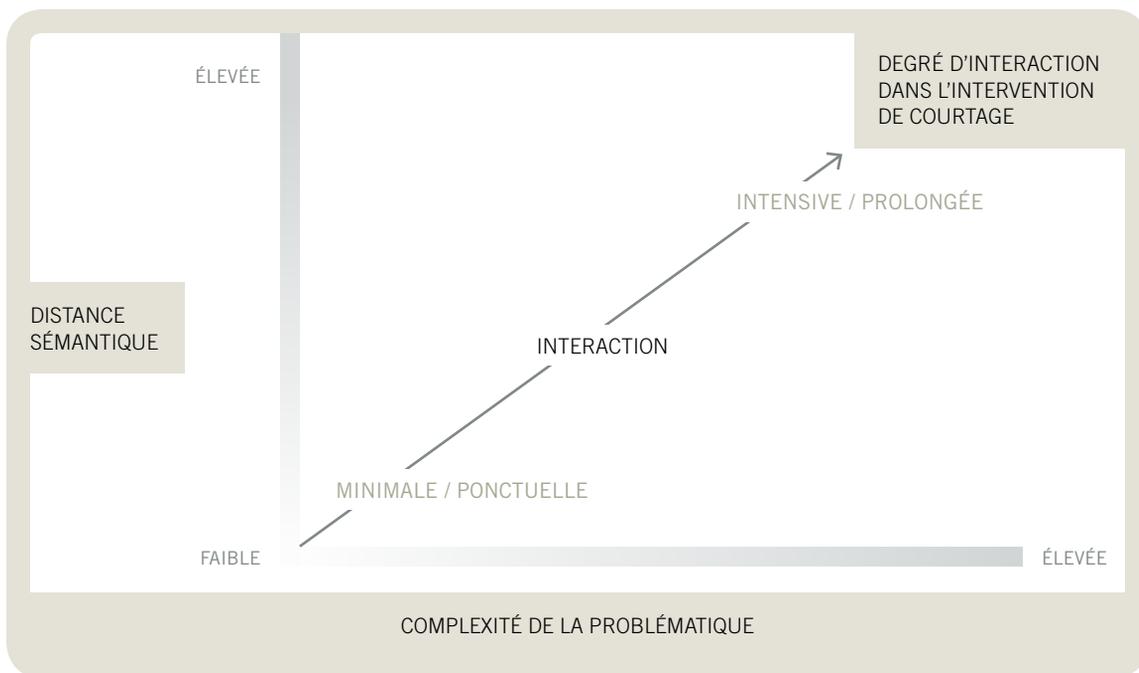
3. FCRSS, 2004.

## Les dimensions du cadre conceptuel

Tel que l'illustre le schéma 1, le cadre conceptuel proposé veut faire ressortir comment les pratiques de courtage sont modulées par le niveau d'interaction entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche. À l'aide de deux variables, soit, la « distance sémantique » entre chercheurs et utilisateurs et la « complexité de la problématique » faisant l'objet du courtage, ce cadre permet d'identifier le degré d'interaction requis entre les deux groupes d'acteurs, depuis une interaction minimale et ponctuelle jusqu'à une interaction intensive et prolongée. Ce degré d'interaction vient ensuite guider l'action du courtier.

SCHÉMA 1

VARIABLES INFLUENÇANT LE DEGRÉ D'INTERACTION REQUIS DANS L'INTERVENTION DE COURTAGE



Adapté de : Labadie, J-F., 2007. « Quel est le rôle du courtier de connaissances au sein des organisations de première ligne? », Communication présentée aux Journées annuelles de santé publique (JASP), novembre 2007.

## Distance sémantique entre les chercheurs et les utilisateurs

La distance sémantique réfère à l'écart plus ou moins grand dans les modes respectifs de compréhension et de communication des chercheurs et des utilisateurs, que le courtage est appelé à combler. Une faible distance sémantique constitue une condition propice au courtage des connaissances, les chercheurs et les utilisateurs ayant alors une bonne compréhension de leur culture et de leurs façons de faire respectives. La distance sémantique entre chercheurs et utilisateurs est toutefois souvent assez élevée, puisque ces acteurs appartiennent à des univers distincts possédant leurs propres règles, langages et méthodes de travail.

## Complexité de la problématique faisant l'objet du courtage

Ce qui fait l'objet du courtage de connaissances est tantôt simple, tantôt complexe, affectant ainsi l'utilisation des données scientifiques. Les problématiques dites « simples » renvoient à des connaissances de nature spécifique et pointue. Par exemple, il arrive qu'un gestionnaire ou un professionnel ait besoin d'information technique pour éclairer une décision ou réaliser une tâche, ce qui l'amène à recourir à des données scientifiques directement utilisables. Ces données peuvent alors être facilement intégrées dans les pratiques sans exiger d'interprétation, ce qui nécessite par conséquent peu d'interaction entre les chercheurs et les utilisateurs. La seule diffusion de l'information

suffit alors pour favoriser son utilisation. C'est le cas, notamment, de plusieurs problématiques relevant du domaine des sciences pures.

Dans le cas des problématiques dites « complexes », à caractère multidimensionnel, qu'on retrouve fréquemment dans le domaine social, les connaissances scientifiques existantes pourront être divergentes ou peu concluantes, nécessitant, pour les comprendre, la mobilisation de diverses formes d'informations et de savoirs<sup>4</sup>. Elles viendront alors s'intégrer aux pratiques existantes, aux connaissances déjà acquises et aux savoir-faire des utilisateurs. Par ailleurs, les problématiques complexes peuvent faire l'objet d'autres considérations, notamment, d'ordre idéologique ou politique, et par conséquent, être interprétées à travers les valeurs et les schèmes de référence des utilisateurs. Dans ces conditions, les connaissances scientifiques devront être soumises à la délibération ou à une forme de validation fondée sur la mise en commun de plusieurs points de vue et pouvant déboucher sur un nouveau savoir. Elles impliqueront alors une interaction plus grande entre les chercheurs et les utilisateurs avant d'être mises en application.

## Intervention de courtage

La complexité des problématiques et la plus ou moins grande distance sémantique entre les acteurs viendront déterminer les stratégies et les activités de courtage en fonction du niveau d'interaction requis entre les acteurs pour favoriser le transfert de connaissances. Sur un continuum, on peut ainsi distinguer la simple diffusion des

4. Lemire et al. (2009). Op.Cit.

connaissances auprès d'utilisateurs, une stratégie peu interactive, de la coproduction d'une nouvelle connaissance, qui implique des processus beaucoup plus interactifs, voire, délibératifs. À l'intérieur du même continuum, l'adaptation du niveau de langage pour rendre les connaissances plus accessibles aux utilisateurs constitue une stratégie impliquant un niveau d'interaction plus faible que l'interprétation de résultats de recherche en vue de favoriser l'intégration du savoir à la pratique des utilisateurs.

Le choix de l'intervention de courtage la plus appropriée dépend surtout de l'intensité de l'interaction à susciter entre les chercheurs et les utilisateurs en fonction de l'analyse des deux variables identifiées. Quatre cas de figure peuvent être mentionnés à titre d'exemples. D'abord, lorsque les problématiques sont simples et que la distance sémantique est faible, il n'est pas nécessaire de développer une forte interaction entre les chercheurs et les utilisateurs pour favoriser l'utilisation des connaissances, car les utilisateurs sont en mesure de bien les intégrer par eux-mêmes. L'intervention de courtage peut alors se limiter à une transmission d'information ou à un autre mode plutôt linéaire de diffusion des résultats. Dans le cas de problématiques simples mais où la distance sémantique est élevée, le degré d'interaction requis pour rapprocher les chercheurs des utilisateurs exige une plus grande implication du courtier, qui doit alors adapter le contenu en fonction des publics visés, tant sur le plan du format que du langage. Le degré d'interaction entre les deux groupes d'acteurs s'intensifie encore lorsque la distance sémantique est faible mais que la problématique est complexe. L'implication du courtier se traduit alors par l'animation d'activités d'échange et de délibération

pour interpréter les connaissances et les intégrer de manière optimale à la pratique. Finalement, une intervention de courtage encore plus soutenue est requise quand les problématiques sont si complexes que leur compréhension doit prendre appui sur des expertises de diverses sources, lesquelles ne cohabitent pas aisément en raison d'une grande distance sémantique entre des modes de compréhension différents. L'intervention de courtage peut alors se prolonger dans le temps pour susciter un processus de coproduction des connaissances entre chercheurs et utilisateurs, dans lequel les savoirs scientifiques et d'expérience sont vus comme complémentaires et leurs contributions respectives, d'égale valeur.

Le cadre conceptuel proposé par les CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent et de Sherbrooke suppose que le courtage joue un rôle plus important dans une démarche délibérative. Toutefois, tous les types d'intervention peuvent s'avérer pertinents, selon le contexte. C'est pourquoi, comme l'illustre le schéma 1, les pratiques de courtage se déploient sur un continuum allant d'une interaction minimale et ponctuelle jusqu'à une interaction intensive et continue des groupes d'acteurs entre eux.



## DES CONNAISSANCES À APPLIQUER EN PREMIÈRE LIGNE. AVEZ-VOUS BESOIN D'UN COURTIER?

ATELIER  
MÉTHODOLOGIQUE,  
JOURNÉES ANNUELLES DE  
SANTÉ PUBLIQUE (JASP),  
21 NOVEMBRE 2007

Dans le cadre d'un atelier de formation organisé à l'occasion des JASP, les CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent et de Sherbrooke ont présenté leur cadre conceptuel à une quarantaine de personnes du réseau de la santé. L'activité visait à les familiariser avec les pratiques de courtage.

À la question « Avez-vous besoin d'un courtier? », les participants ont répondu unanimement « oui ». Le recours à un courtier leur semble utile pour éclairer les pratiques organisationnelles par des données scientifiques. De plus, ils estiment qu'un courtier peut soutenir les processus de gestion du changement qui accompagnent l'introduction de nouvelles connaissances dans une organisation.

Les participants ne considèrent cependant pas essentiel que les personnes jouant ce rôle portent le titre de courtier de connaissances. Plusieurs mentionnent que cette pratique existe déjà au sein de leur organisation, sous d'autres appellations et d'autres formes. Ils croient préférable de capitaliser sur des fonctions similaires plutôt que d'en créer de nouvelles. Certains voient même l'absence d'un statut et d'un titre formel de courtier comme un avantage, la marge de manœuvre du courtier pour répondre aux besoins des utilisateurs de la recherche leur semblant alors plus grande. De manière générale, les participants trouvent plus important de développer le courtage des connaissances en fonction des besoins spécifiques de l'organisation plutôt que selon un profil standard.

L'implantation de pratiques de courtage dans une organisation n'apparaît pas toujours simple aux yeux des participants. Ce rôle comporte de multiples facettes et il n'est pas évident de départager le rôle du courtier de celui d'autres membres de l'organisation. De plus, toutes les organisations n'abritent pas une équipe de recherche comme les CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent et de Sherbrooke, qui ont une mission universitaire. En l'absence d'une telle équipe, les ponts sont souvent plus difficiles à établir avec les chercheurs, surtout pour les organisations en région éloignée.

En somme, les participants ont retenu de l'atelier que les pratiques de courtage dépendent beaucoup du contexte dans lequel elles prennent forme. Les cadres conceptuels et les outils destinés à en soutenir le développement sont considérés utiles, d'autant plus que ces pratiques demeurent encore, du moins en bonne partie, exploratoires.

## Du cadre conceptuel... à la pratique

Il va sans dire que l'intervention du courtier sera facilitée si elle est ancrée dans le vécu quotidien de l'organisation. C'est ainsi qu'il pourra le mieux identifier le degré d'interaction requis et les stratégies de courtage les plus appropriées. En effet, l'avantage d'un courtier au sein d'un établissement est qu'il peut s'investir quotidiennement auprès des divers groupes d'acteurs, et ainsi, avoir plus facilement accès aux éléments de contexte lui permettant d'identifier le niveau d'interaction requis entre chercheurs et utilisateurs. À travers ses diverses activités avec les groupes d'acteurs (ex. : rencontres avec des équipes d'intervenants, travail conjoint avec les responsables d'un programme de prévention, participation au comité d'implantation d'un projet pilote, présence active aux groupes de travail avec les partenaires de recherche, etc.), le courtier est à même d'estimer là où des stratégies de courtage peuvent être utiles aux uns et aux autres et lesquelles sont les plus appropriées au contexte. Mais, quel que soit ce contexte, il doit d'abord développer des référents lui permettant d'estimer la distance sémantique entre les acteurs et la complexité des problématiques qui les préoccupent. Il doit être attentif aux diverses questions que se posent les gestionnaires et les intervenants dans l'organisation, aux contentieux qui les occupent, aux préoccupations qu'ils manifestent, aux connaissances scientifiques dont ils ont besoin, aux informations qui leur sont accessibles ou non, etc. Il doit aussi porter attention aux caractéristiques des acteurs concernés, à leur appartenance professionnelle, à leur culture organisationnelle, à la manière dont ils perçoivent les problèmes et les solutions, à leur intérêt et à leur degré d'ouverture face à d'autres formes de savoirs ou à de nouvelles connaissances.

L'articulation optimale entre l'intervention de courtage et les autres activités de l'organisation dépendra aussi du soutien accordé par la direction. La reconnaissance des activités de courtage, le dégagement de temps pour participer à ces activités, la création d'opportunités d'échange et d'utilisation des connaissances, les incitatifs financiers, sont autant de conditions favorables à la pratique du courtage.

Le courtier a de son côté la responsabilité de se tenir à jour sur les écrits scientifiques dans son champ d'activités, comme d'être à l'affût des initiatives développées dans son réseau professionnel. Sa participation étroite aux activités impliquant les divers groupes d'acteurs favorise le développement d'un réseau auquel il pourra recourir le moment venu. Elle peut également contribuer à réduire la distance sémantique entre les acteurs en leur offrant des espaces de rapprochement et d'influence mutuelle, de façon à favoriser une meilleure utilisation des connaissances. Pour bien jouer son rôle d'intermédiaire, il peut, notamment, les encourager à partager leurs préoccupations respectives, favoriser la circulation d'information entre eux, animer des rencontres conjointes et des échanges délibératifs, etc.

Bref, les pratiques de courtage peuvent s'actualiser à travers un éventail d'activités pouvant varier d'une organisation à l'autre. L'intérêt du cadre proposé dans ce carnet réside dans la possibilité de disposer de paramètres globaux permettant de guider les pratiques de courtage et de les adapter en fonction des différents contextes.

LE CADRE CONCEPTUEL  
APPLIQUÉ À UN  
CAS FICTIF

## L'EXEMPLE DU CSSS DU FJORD

Dans le contexte de la fusion des équipes enfance-famille de deux Centres locaux de services communautaires (CLSC) au sein du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Fjord, une gestionnaire, issue de l'une des deux équipes, est chargée de développer une offre de services intégrée. Toutefois, les équipes fusionnées ne partagent ni les mêmes pratiques ni les mêmes données d'intervention dans le dossier du suivi postnatal en matière de congé précoce (appels téléphoniques, visites à domicile, identification de la jaunisse, etc.). Dans ce contexte, le mandat de la gestionnaire consiste à redéfinir l'offre de services autour de l'intervention postnatale, et à favoriser le développement d'une culture commune et d'une vie d'équipe harmonieuse. Elle fait donc appel à un courtier de connaissances pour soutenir la réflexion collective à l'aide de données scientifiques. Cependant, ces données sont équivoques. Certaines études mettent en garde contre les risques (ex. : jaunisse, malformations cardiaques) associés à un congé précoce et préconisent des visites à domicile dans les 48 heures suivant l'accouchement. D'autres soutiennent qu'il n'existe pas de différence significative entre les bébés visités et ceux qui ne le sont pas, et recommandent un suivi téléphonique et des visites à domicile au besoin. En outre, les praticiens de l'équipe montrent une certaine résistance face aux données scientifiques et à la culture de recherche dont elles sont issues, considérant que ces connaissances ne tiennent pas compte des contingences de la pratique.

Cet exemple illustre la complexité des demandes auxquelles les courtiers sont appelés à répondre. Le cas échéant, le courtier doit favoriser une intégration optimale des données scientifiques, même divergentes, par les membres de l'équipe. Son action doit tenir compte de l'ensemble des enjeux susceptibles de favoriser ou de nuire à un processus de décision éclairé. Il doit être conscient des rapports de force au sein de l'équipe (ex. : lien privilégié entre la gestionnaire et son ancienne équipe de travail) et du contexte général de fusion (i.e. nouvelle mission de l'équipe fusionnée).





Voici à quoi peut ressembler l'action du courtier, en relation avec le cadre conceptuel proposé.

### **Distance sémantique**

Les praticiens de l'équipe enfance-famille s'inscrivent dans un rapport de méfiance par rapport à l'univers de la recherche. Leurs pratiques sont avant tout guidées par le contexte dans lequel elles s'inscrivent et par leurs expériences passées. Les données scientifiques contradictoires les incitent plutôt à se replier vers leurs repères habituels.

### **Complexité de la problématique**

La problématique du congé précoce est complexe. Les connaissances scientifiques disponibles ne prescrivent pas une seule façon de faire et sont même opposées. Elles sont donc interprétées différemment par les praticiens de l'équipe, ce qui se traduit en pratiques différentes, qu'il s'agisse des appels téléphoniques ou des visites à domicile.

### **Intervention de courtage**

Dans cette situation, l'objectif du courtier consiste à animer des échanges ouverts, continus dans le temps, autour des différents types de connaissances en présence (connaissances issues de la recherche et savoirs d'expérience), dans le but de soutenir un processus collectif de décision autour des interventions de suivi postnatal optimales à retenir. Cette stratégie repose sur la conjugaison des savoirs, afin de transformer un contenu scientifique a priori difficile à interpréter et à appliquer, en matériel utile pour la pratique. L'intervention du courtier doit également tenir compte du contexte de fusion de deux équipes aux pratiques différentes.

Concrètement, le courtier pourrait mettre en œuvre plusieurs activités. Afin d'initier un premier contact entre praticiens et chercheurs, il pourrait organiser, dans un premier temps, une journée d'échanges sur le suivi postnatal en matière de congé précoce, au cours de laquelle différents points de vue sur la problématique seraient abordés et discutés. Le courtier pourrait ensuite stimuler la création d'un groupe de travail, formé de quelques chercheurs et praticiens intéressés, pour discuter des données scientifiques disponibles à la lumière des enjeux liés à la pratique et à la mission de l'organisation. Ce groupe de travail pourrait être chargé de formuler des recommandations sur les pratiques optimales à adopter dans le contexte du CSSS.

## Conclusion

Dans le réseau de la santé, les pratiques de courtage des connaissances sont en plein essor. Les nouveaux processus de gestion publique et la surabondance de l'information disponible, notamment sur Internet, renforcent la pertinence de ces pratiques visant à développer et à entretenir les liens cruciaux entre la recherche et l'action. Nées en réponse aux besoins croissants des organisations pour mieux intégrer les connaissances scientifiques à l'action et à la prise de décision, les pratiques de courtage continuent de se définir en rapport avec les divers contextes organisationnels dans lesquels elles se déploient. Cela explique d'ailleurs qu'elles revêtent présentement plusieurs formes, sous différentes appellations.

Bien qu'elles doivent demeurer souples et congruentes avec la mission des organisations dans lesquelles elles prennent place, les pratiques de courtage peuvent néanmoins se doter de certaines balises. Dans cette perspective, le cadre conceptuel proposé dans ce carnet représente une avenue intéressante, non seulement pour guider l'action des courtiers, mais aussi, pour soutenir une réflexion plus large sur les contours des pratiques de courtage de connaissances et les manières les plus appropriées d'harmoniser les univers de la recherche et de l'action. Les partenaires intéressés à enrichir cette réflexion de leurs commentaires ou observations sont invités à les acheminer aux responsables de la coordination et de la rédaction des carnets-synthèse, dont les coordonnées apparaissent à la dernière page du carnet.



## LECTURES SUGGÉRÉES

Cillo, P. (2005). **Fostering Market knowledge use in Innovation: The Role of Internal Brokers.** *European Management Journal* 23, 404-412.

FCRSS, (2004). « **Les chroniques du courtage** », page Internet visitée le 18 janvier 2010.  
[http://www.fcrss.ca/other\\_documents/brokering\\_digest\\_f.php](http://www.fcrss.ca/other_documents/brokering_digest_f.php)

Landry, R., N. Amara, et J. Jbilou, (2007). **Knowledge Management in Health Service Organizations: the Role of Knowledge Brokers.** Document de travail.  
<http://kuuc.chair.ulaval.ca/fichier.php/58/WP-2007-02-Landry+Amara+Jbilou-Cape+Town.pdf>

Robeson, P., M. Dobbins et K. DeCorby, (2008). **Life as a knowledge broker in public health**, vol. 29, n°3, septembre 2008.  
[http://article.pubs.nrc-cnrc.gc.ca/RPAS/rpv?hm=Hlnit&calyLang=eng&journal=jc\\_hla&volume=29&afpf=c08-025.pdf](http://article.pubs.nrc-cnrc.gc.ca/RPAS/rpv?hm=Hlnit&calyLang=eng&journal=jc_hla&volume=29&afpf=c08-025.pdf)

St-Cyr Tribble, D. et collègues, (2008). **Cadre de référence «trans-action» en transfert des connaissances.**  
[http://www.csss-iugs.ca/images/from\\_fckeditor/fichiers/CLSC\\_CAU.pdf](http://www.csss-iugs.ca/images/from_fckeditor/fichiers/CLSC_CAU.pdf)

## RRSPQ

Créé en 2002, le *Réseau de recherche en santé des populations du Québec* (RRSPQ) est un regroupement d'environ 600 chercheures et chercheurs québécois qui travaillent en santé publique et des populations, en services et politiques de la santé et en santé et société. Il a pour mission de soutenir des infrastructures de recherche, des activités et productions scientifiques innovatrices et multidisciplinaires, de favoriser la formation de la relève en recherche par le financement d'études supérieures, et de privilégier le partage des connaissances. Il poursuit l'objectif ultime d'identifier, comprendre et agir sur les déterminants sociaux de la santé pour améliorer la santé des populations. Son directeur scientifique est le Dr Gilles Paradis.

## Axe Partage et utilisation des connaissances

La série *Carnets-synthèse* est une initiative de l'Axe Partage et utilisation des connaissances du RRSPQ. Cet axe de recherche a pour mandat de sensibiliser les chercheurs, les responsables des politiques publiques, les gestionnaires centraux, régionaux et les intervenants locaux aux résultats des recherches en santé des populations et aux enjeux soulevés par ces travaux. Ses activités s'inscrivent à la fois dans un rôle transversal pour soutenir les autres thématiques du RRSPQ et dans un rôle de développement pour initier de nouveaux projets visant à augmenter le partage et l'utilisation des connaissances en santé des populations. L'équipe de l'axe PUC est composée de M. Pierre Bergeron (INSPQ et RRSPQ), M<sup>me</sup> Marie-Claire Laurendeau (INSPQ et RRSPQ) et M<sup>me</sup> Martine Cinq-Mars (RRSPQ).

# CarnetsSYNTHÈSE

## CRÉDITS

### La série *Carnets-synthèse*

La série *Carnets-synthèse* présente des résumés des principales recherches et des événements novateurs organisés dans le cadre des activités du RRSPQ.

Une publication du Réseau de recherche en santé des populations du Québec 190, boulevard Crémazie Est Montréal, Québec H2P 1E2 [www.santepop.qc.ca](http://www.santepop.qc.ca)

La version électronique de ce carnet-synthèse est disponible à l'adresse : <http://portail.santepop.qc.ca/fr/outils/carnets.html>

Pour obtenir une version imprimée d'un carnet-synthèse ou pour toute question concernant cette publication, contactez :  
Martine Cinq-Mars  
514-864-1600 poste 3708  
[martine.cinq-mars@inspq.qc.ca](mailto:martine.cinq-mars@inspq.qc.ca)

### Rédaction

Martine Cinq-Mars  
Jean-François Labadie  
Karine Souffez

### Coordination

Marie-Claire Laurendeau  
Graphisme : Lucie Chagnon

*Les carnets-synthèse sont imprimés sur Enviro100, un papier québécois contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Éco-Logo, sans chlore et FSC recyclé, et fabriqué à partir d'énergie biogaz.*

